



Grandes cultures

N°06
19/03/2020



Animateurs filières

Céréales à paille

Sylvie DESIRE / **FDGDON 64**
sylvie.desire@fdgdon64.fr

Suppléance : ARVALIS
a.carrera@arvalis.fr

Maïs

Philippe MOUQUOT / **CDA 33**
p.mouquot@gironde.chambagri.fr

Suppléance :
FDGDON 64 / ARVALIS
sylvie.desire@fdgdon64.fr
a.peyhorgue@arvalis.fr

Oléagineux

Quentin LAMBERT / **Terres Inovia**
q.lambert@terresinovia.fr

Prairies

Patrice MAHIEU / **CDA 64**
p.mahieu@pa.chambagri.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre Régionale
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs 87000
LIMOGES

Supervision site de Poitiers

**Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.**

**Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Grandes
cultures N°X du JJ/MM/AA »**



Edition Aquitaine

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

**Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)**

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Céréales à paille

- **Piétin-verse** : risque climatique généralement moyen d'après le modèle TOP. Evaluation du risque à faire entre le stade épi 1 cm et 1 nœud. Au-delà de ce stade le risque est dépassé.
- **Pucerons** : population à suivre sur les derniers semis d'orges de printemps (janvier/février).
- **Limaces** : conditions climatiques favorables à leur activité. Surveiller les derniers semis (janvier et février).
- **Rouille jaune** : observation à réaliser à partir du stade épi 1 cm sur les variétés les plus sensibles et les semis précoces.
- **Oïdium** : climat favorable, vigilance sur orges pour les variétés sensibles.
- **Septoriose, rouille brune du blé** : risque actuel faible à moyen sur blés au stade 2 nœuds (ou plus) et hors période de risque sur les blés inférieurs à 2 nœuds.
- **Helminthosporiose, rhynchosporiose, rouille naine (orge)** : faire un état des lieux sur les parcelles à partir du stade 1 nœud et plus.

Colza

- **Méligèthes** : risque actuellement moyen pouvant évoluer à fort si le temps est plus clément dans les jours à venir. Surveillez le nombre d'individus moyen par plante et adapter la gestion en fonction de l'état sanitaire du colza.
- **Pucerons cendrés** : risque moyen dans les parcelles où la présence est avérée.

Céréales à paille

• Stades

Pour le blé tendre :

- **Du 25 au 30 octobre** : stade 1 nœud en moyenne (BBCH 31), 2 nœuds dans les situations précoces.
- **Autour du 20 novembre** : épi 1 cm (BBCH 30).
- **Autour du 5 décembre** : fin tallage (BBCH 29).
- **Entre le 5 et le 15 janvier** : début tallage (BBCH 21).

Pour les orges :

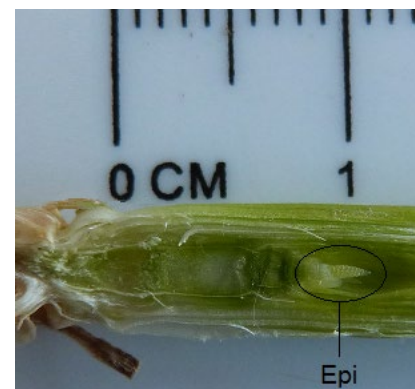
- **Du 25 au 30 octobre** : épi 1 cm en moyenne (BBCH 30), 1 à 2 nœuds sur les secteurs précoces (BBCH 31-32).
- **Autour du 20 novembre** : fin tallage à épi 1 cm (BBCH 29-30).
- **Semis de janvier et février** : début tallage à plein tallage (BBCH 21).

Repérer le stade épi 1 cm (BBCH30)

Prélever 20 maîtres brins minimum au hasard sur la parcelle, dans une zone homogène (éviter les tournières, bordures de parcelles, passages de roues).

Fendre les tiges en deux à l'aide d'un couteau ou d'un cutter et mesurer la hauteur qui sépare le plateau de tallage (départ des racines) jusqu'à la pointe de l'épi. Faire une moyenne.

Attention aux faux nœuds : des faux nœuds peuvent se former lorsque la profondeur du semis est importante. Il est alors observé une elongation entre le plateau de tallage et le faux nœud. Cette elongation est pleine (pas d'ébauche des futures feuilles visibles à l'intérieur) et sur le faux nœud des racines adventives peuvent se former. Dans ce cas, la hauteur de l'épi se mesure à partir du faux nœud.



Epi 1 cm (BBCH31)

(Crédit Photo : S.Désiré, Fdgdon64)

• Pucerons

Période de risque :

Du stade levée (BBCH 10) à fin tallage (BBCH 29).

Seuil indicatif de risque :

- Si 5 à 10 % des plantes portent au moins un puceron ou que la présence de pucerons est relevée pendant 10 jours consécutifs.

Évaluation du risque

Pour les semis de janvier au stade début tallage et ceux de février, le risque vis-à-vis des pucerons reste faible à modéré. Le risque viroses potentiellement transmises par les pucerons sur des cultures semées tardivement est réduit par rapport à des semis précoces. Le développement du virus dans la plante est limité par la vitesse de développement de la plante.

Dans les autres situations (stades plus avancés), la période de risque est dépassée.

• Limaces

Période de risque :

Du stade levée (BBCH00) à fin tallage (BBCH 29).

Seuil indicatif de risque :

- Avec piégeage : à partir de 20 limaces piégées par m²,
- Sans piégeage : 20 % des feuilles attaquées.

Évaluation du risque :

Le climat actuel (humidité et températures douces) favorise l'activité des limaces. Les semis de janvier et ceux de février sont encore à surveiller jusqu'à fin tallage.

B

Méthodes alternatives : des produits de biocontrôle existent

Les produits de biocontrôle sont listés dans la note de service DGAL/SDQPV/2020-110 du 12/02/20 consultable en cliquant sur ce lien : [Liste des produits de biocontrôle](#).

• **Rouille jaune**

Pas de symptôme observé sur notre réseau. Des foyers signalés en région Occitanie (sud Gers et Haute-Garonne).

Période de risque :

A partir du stade épi 1 cm (BBCH 30).

Seuil indicatif de risque :

- A partir du stade épi 1 cm (BBCH 30) : présence de foyers actifs (plusieurs plantes contigües portant de nombreuses pustules pulvérulentes).
- A partir du stade 1 nœud (BBCH 31) : dès les premières pustules.

Évaluation du risque

Vigilance sur les semis précoces et les variétés sensibles de blés.

• **Septoriose (blé)**

Des symptômes de septoriose sont observés sur feuilles basses et sénescences.

Point sur les modélisations (modèle Presept) :

Les taches de septoriose, actuellement visibles, localisées sur les feuilles les plus basses et celles sénescences, résultent des pluies contaminatrices intervenues sur le mois de janvier.

Les pluies intervenues sur la période comprise entre le 9 et le 14 février, ont engendré des contaminations qui apparaissent progressivement dans les parcelles actuellement et plus particulièrement sur les variétés sensibles. Ces taches de septoriose sont essentiellement localisées sur les feuilles basses et feuilles sénescences actuelles (F4-F5-F6). Sur cette période, les parcelles de blé les plus précoces n'avaient pas encore atteint le stade épi 1 cm, et se trouvaient hors période de risque.

Entre le 15 et le 24 février, peu de contaminations sont enregistrées sur le secteur Aquitaine (1 à 2 contaminations suivant les secteurs). Du 25 février au 5 mars, des contaminations sont par contre enregistrées régulièrement. Les taches de septoriose résultant de ces contaminations devraient commencer à être visibles à partir de fin mars début avril (à confirmer suivant l'évolution de la climatologie).

Période de risque :

Du stade 2 nœuds (BBCH 32) à dernière feuille étalée (BBCH 39).

Seuil indicatif de risque :

Au stade 2 nœuds (BBCH 32) :

- Variétés sensibles : si plus de 20 % des feuilles présentent des symptômes.
- Variétés peu sensibles : si plus de 50 % des feuilles présentent des symptômes.



Septoriose sur feuille

(Crédit Photo : S. Désiré - Fdgdon64)

Évaluation du risque

Les parcelles qui n'ont pas atteint le stade 2 nœuds et les semis tardifs sont en dehors de la période de risque, mais à surveiller à partir de début avril.

A partir du stade 2 nœuds, le risque est actuellement faible à modéré, mais va augmenter pour devenir élevé entre fin mars et début avril, selon les secteurs (progression de la septoriose un peu plus rapide sur le secteur sud) et pour des semis d'octobre. **Un état des lieux doit être réalisé pour évaluer l'inoculum en place.**

L'évaluation du risque sera affinée la semaine prochaine lors du prochain bulletin.



Méthodes alternatives : des produits de biocontrôle existent

Les produits de biocontrôle sont listés dans la note de service DGAL/SDQPV/2020-110 du 12/02/20 consultable en cliquant sur ce lien : [Liste des produits de biocontrôle](#).

• Rouille brune (blé)

Peu de symptômes observés actuellement.

Période de risque :

A partir du stade 2 nœuds (BBCH 32).

Seuil indicatif de risque :

- Présence de pustules de rouille brune sur l'une des 3 dernières feuilles.

Évaluation du risque

Le modèle Spirouil prédit un inoculum primaire moyen à élevé pour des semis réalisés vers la fin octobre, avec un risque plus important sur les secteurs de Mont de Marsan et de Pau.

Les conditions climatiques sont actuellement peu favorables à un développement explosif de la maladie. Le risque reste pour le moment faible, mais à surveiller (sur variétés sensibles en priorité) pendant la montaison.

Toutes les parcelles à des stades inférieurs à 2 nœuds sont hors période de risque.

• Oïdium (Orge, blé, triticale)

Sur orges sensibles, quelques symptômes d'oïdium sont observés.

Période de risque :

A partir du stade épi 1 cm (BBCH 30).

Seuil indicatif de risque :

- Variété sensible : plus de 20 % des plantes atteintes sur les étages foliaires supérieurs (3 dernières feuilles),
- Autres variétés : plus de 50 % des plantes atteintes sur les étages foliaires supérieurs (3 dernières feuilles).



Oïdium

(Crédit Photo : S. Désiré - Fdgon64)

Évaluation du risque

Le climat actuel est favorable au développement de l'oïdium et est à surveiller particulièrement sur orge (variété Amistar en particulier) et triticale en situation à risque (densité élevée, fertilisation azotée excessive et précoce, sol léger, parcelles situées en fond de vallée, variété sensible...).

• Piétin-verse (blé tendre)

L'évaluation du risque piétin-verse peut être réalisée sur les parcelles au stade épi 1 cm et jusqu'au stade 1 nœud à l'aide des différents outils et éléments fournis dans ce bulletin.

Période de risque :

Du stade épi 1 cm (BBCH 30) à 1-2 nœuds (BBCH 31-32).

Seuil indicatif de risque :

- Pour les variétés tolérantes (note GEVES $\geq$ à 5), le piétin-verse ne nécessite pas de suivi particulier.
- Sur les autres variétés, il est possible de réaliser des notations en prélevant au moins 40 tiges (maître-brin) : si plus de 35 % des tiges atteintes, le risque est élevé.

Évaluation du risque

Les conditions pluvieuses de ces derniers jours sont des conditions favorables au piétin-verse, elles permettent la multiplication du champignon et la contamination des pieds ou talles de proches en proches.

Les parcelles semées au mois d'octobre (stade supérieur à 1 nœud) ont maintenant dépassé la période de risque.

La grille de risque piétin-verse intègre ces facteurs et permet d'évaluer le risque à la parcelle, à partir du stade épi 1 cm.

Vous trouverez dans ce bulletin les éléments nécessaires à l'analyse de risque piétin-verse à savoir :

- Détails des modélisations du modèle TOP à la date du 17/03 pour des semis réalisés autour du 28/10/19 et 20/11/19,
- Grille d'évaluation du risque piétin-verse.

Et également :

- Degré de sensibilité de votre ou vos variétés de blé au piétin-verse, à consulter sur le site [Fiches Arvalis infos](#).

 **Consultez la fiche « [Piétin verse](#) » du Guide de l'Observateur**

B

Méthodes alternatives : des produits de biocontrôle existent

En situation agronomique à risque, privilégier les variétés tolérantes au piétin-verse (note GEVES $\geq$ à 5).

Les produits de biocontrôle sont listés dans la note de service DGAL/SDQPV/2020-110 du 12/02/20 consultable en cliquant sur ce lien : [Liste des produits de biocontrôle](#).

Modélisation (modèle TOP®)

Indice de risque piétin-verse calculé au 17 mars 2020

Indice de risque correspondant à des céréales qui ont atteint le stade épi 1 cm

Station météo	Dpt	Périodes de semis	
		28/10/19	20/11/19
Bergerac	24		
Périgueux-Coulounieix	24		
Mont de Marsan	40		
Agen	47		
Pau-Uzein	64		

Légende



Indice TOP <30



Indice TOP entre 30 et 45



Indice TOP >45

Grille d'évaluation du risque PIETIN VERSE

Effet variétal

Tolérance variétale
Note CTPS >= 5
 Note CTPS 1 ou 2
 Note CTPS 3 ou 4

Risque final / conseil associé

0

risque FAIBLE

1

Aucune gestion de la maladie n'est requise

2

Potentiel infectieux

Précédent
 Blé
 Autre
 Travail du sol
 Labour
 Non labour

4

3

+

3

4

5

6

Milieu physique

Type de sol
 Limon battant, craie de champagne
 Argilo calcaire, limon peu battant, sables battants
 Argile, graviers, sables peu battants

1

0

1

0

+

5

6

risque MOYEN :

Réaliser des comptages dans la parcelle.
 Prendre en compte l'historique de la parcelle
 (présence de la maladie les années passées).

7

8

Effet climatique

Effet année issu du modèle TOP
 Indice TOP inférieur à 30
 Indice TOP entre 30 et 45
 Indice TOP supérieur 45

+

-1

1

2

risque FORT :

9

10

Score de risque final

ARVALIS-Institut du végétal 2016

Guide de l'observateur Céréales à paille pour vous aider

Un Guide de l'Observateur céréales à paille a été édité par le réseau des BSV Grandes cultures Nouvelle-Aquitaine. Il permet de mettre en place des observations sur votre exploitation, avec des protocoles d'observations pour chaque pathogène, des détails et photos d'identifications, des astuces d'observations et des éléments de comparaison avec d'autres pathogènes. Vous y trouverez aussi des informations sur les facteurs favorisant le pathogène et les méthodes prophylactiques à mettre en place pour limiter l'installation ou le développement du pathogène. Ce guide est composé à la fois :

- de fiches générales qui rappellent les bonnes pratiques d'observations, les outils d'aides à l'analyse de risque (modèles, grille de risques...),
- de fiches individuelles par bio-agresseur qui permettent d'identifier les bio-agresseurs et leurs symptômes, d'éviter les confusions, ... pour affiner l'analyse de risque et la gestion des parcelles.

Vous pouvez télécharger le guide complet et/ou les fiches individualisées par pathogène : [Guide observateur céréales à paille](#)

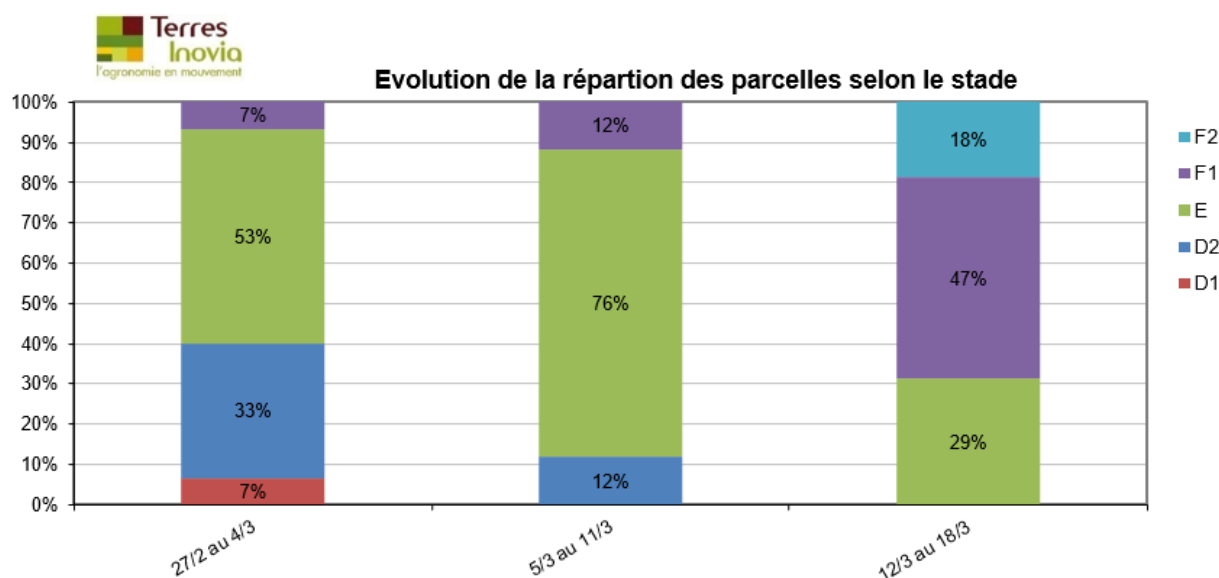
Analyse de risque élaborée à l'échelle des territoires Aquitaine et Ouest Occitanie

Le réseau d'observations colza de la Surveillance Biologique du Territoire (SBT) est actuellement composé de 43 parcelles. L'élaboration de l'analyse de risque 2019-2020 sera établie sur les territoires Aquitaine et Ouest-Occitanie à partir de parcelles fixes qui font l'objet d'observations hebdomadaires. Cette semaine, l'analyse de risque s'appuie sur **17 observations**.

• Stades phénologiques et état des cultures

Les parcelles du réseau entrent globalement en floraison cette semaine. Finalement, cette entrée en floraison est comparable à la campagne passée.

Cette semaine, les parcelles du réseau sont comprises entre les stades E (BBCH 57 : Boutons séparés) et F2 (BBCH 61 : allongement de la hampe florale. Nombreuses fleurs ouvertes).



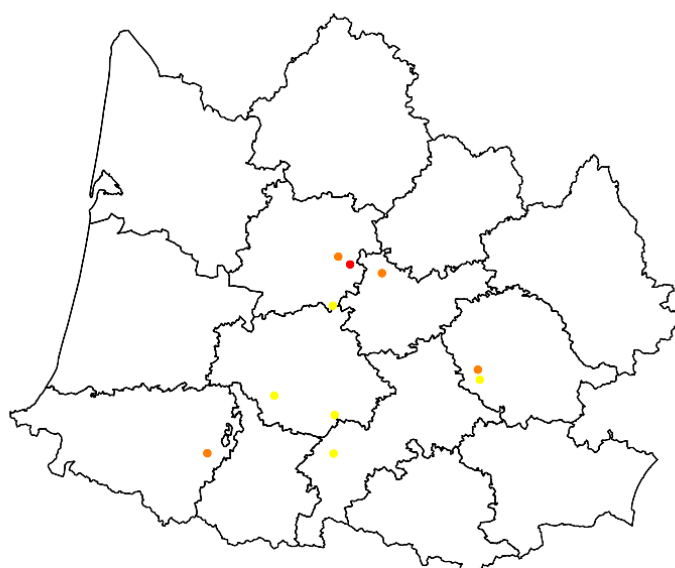
Rappel : un stade est atteint dans une parcelle lorsque 50 % des plantes l'ont atteint.

• Meligèthes

Près de 30 % des parcelles sont encore dans la période de risque cette semaine (90% des parcelles la semaine dernière). En moyenne dans les parcelles du réseau, 97 % des plantes portent au moins un méligèthe (min 90 % et max 100 %).

Globalement, l'ensemble des secteurs sont touchés par le ravageur. En moyenne, on retrouve 4,8 méligèthes par plante (3,4 la semaine dernière). Dans le cas de mélanges variétaux, la floraison de la variété haute et très précoce devrait, si la pression n'est pas trop importante, limiter la nuisibilité sur les hampes florale en cours de montaison. La vigilance sur cet insecte est primordiale avant le début de la floraison de la variété d'intérêt.

Parcelles observées du 2020-03-12 au 2020-03-18



Meligèthe : Nb moyen par plante (en parcelle) : [3-3]]3-6]]6-10]

Période de risque :

Du stade D1 (BBCH 50 – boutons floraux accolés) au stade E (BBCH 57 – boutons séparés).

Seuil indicatif de risque :

Un seuil unique n'est pas suffisant pour cet insecte, il doit être modulé selon l'état sanitaire de la plante, le stade, le contexte pédo-climatique, le nombre de méligèthes par plante et les capacités de compensation de la culture. Compte tenu de tous ces éléments, on peut considérer que le seuil peut varier du simple au triple entre les situations qui présentent les plus grandes capacités de compensation et celles les plus à risque.

État du colza	Stade D1 – Boutons accolés	Stade E – Boutons séparés
Colza sain et vigoureux bien implanté, dans un sol profond et en l'absence de stress printanier significatif	Généralement pas d'intervention justifiée . Attendre le stade E pour évaluer le risque	4 à 6 méligèthes par plante
Colza stressé ou peu vigoureux conditions environnementales peu favorables aux compensations (*)	1 méligèthe par plante	2 à 3 méligèthes par plante

(*) Températures faibles, stress hydrique à floraison, dégâts parasitaires antérieurs. Attention, le comptage correspond à la moyenne d'individus observés sur plantes consécutives, et le résultat doit intégrer les plantes sans méligèthe.

Évaluation du risque : risque fort dans les parcelles qui n'ont pas atteint la floraison. Nul dans les autres situations.

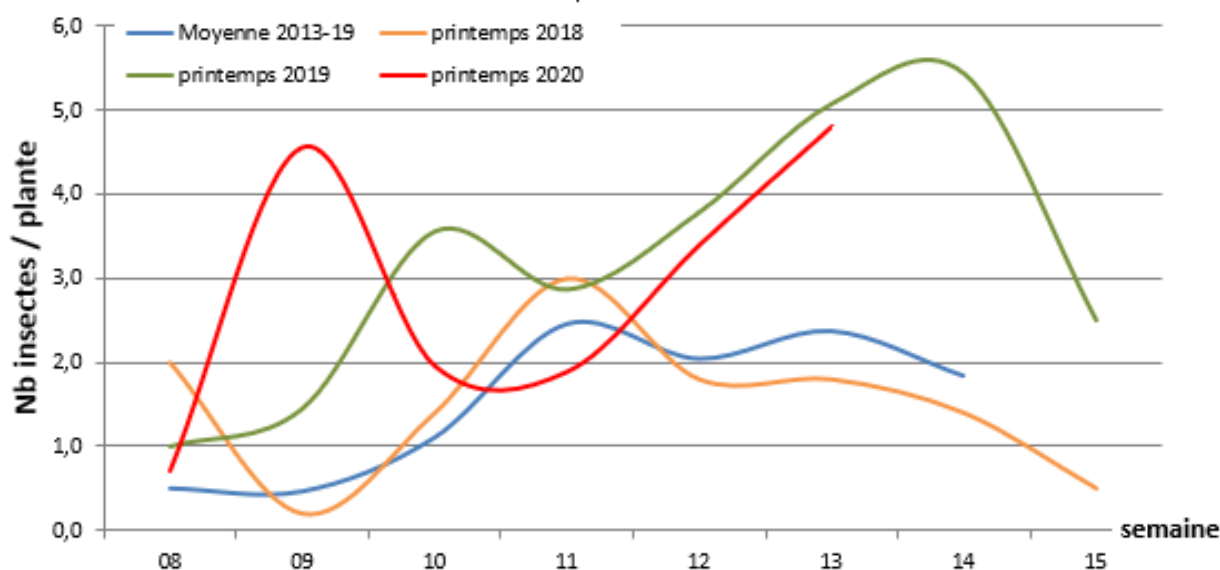
La majorité des parcelles sont sorties de la période de risque puisqu'en floraison. Pour autant, le méligèthe est bien présent dans les parcelles du Sud-Ouest et le risque est donc important pour les parcelles qui n'ont pas encore atteint ce stade.

Le risque doit prendre en compte : le nombre moyen d'individus par plante, le stade de la culture, l'état du colza et la présence d'une variété haute et très précoce. Les seuils seront à considérer en fonction des trois premiers paramètres (voir tableau ci-dessus). Les parcelles où l'on observe une difficulté de montaison sont à suivre de manière plus assidue.

Comparaison pluriannuelle de la dynamique d'observation sur plante du méligèthe (Mél)

Nb moyen de Mél/plante (avec valeurs nulles et moyenne intégrant les plantes avec et sans insectes)

Suivis BSV colza sur Aquitaine et Ouest-Occitanie





Mémo Techniques alternatives Colza : Mélange variétal et méligèthes

L'association d'une variété de colza haute et très précoce à floraison en mélange à 5-10 % avec la variété d'intérêt peut permettre de réduire le niveau d'infestation des méligèthes sur la variété d'intérêt. Cela permet de rester en dessous des seuils d'intervention lorsque les infestations sont faibles ou de retarder la date d'intervention si les attaques sont plus fortes. Cette variété haute et très précoce sera plus attractive pour les méligèthes « protégeant » ainsi les plantes de la variété d'intérêt aux stades sensibles. En cas de forte pression, les plantes pièges ne seront pas suffisantes. Une observation régulière à la parcelle est toujours nécessaire.

• Sclérotinia

Pour évaluer la pression sclérotinia de l'année, une estimation du taux de pétales contaminés est réalisée à partir des « Kits Pétales ». Ce sont 50 kits qui seront effectués dans le Sud-Ouest en 2020.

Un kit est considéré positif lorsque plus de 30 % des fleurs sont contaminées.

Période de risque : le stade G1 est le stade de début de la période de risque. A la chute des pétales sur les feuilles (stade G1), en conditions optimales pour le champignon, il pourra coloniser les feuilles puis la tige du colza.

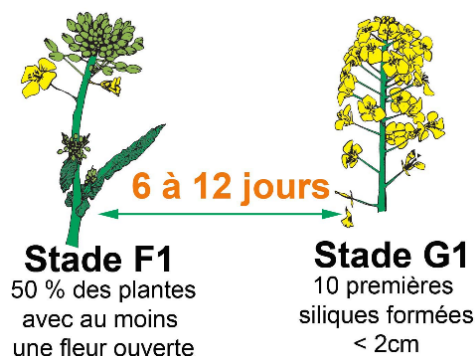
Attention, la date du stade peut varier d'une parcelle à l'autre. Il est souhaitable de repérer le stade F1 des différentes variétés pour pouvoir anticiper l'apparition du stade G1. **Le passage du stade F1 au stade G1 se déroule sur une période de 6 à 12 jours selon les années et en fonction des températures (cumul de 100 degrés-jours - Base 0).**

Seuil indicatif de risque : le sclérotinia est significativement nuisible à partir de 10 % de tiges principales touchées. Toutefois, il n'existe pas pour le sclérotinia du colza de seuil de nuisibilité a priori étant donné que la protection ne peut être que préventive. De ce fait, le risque régional sclérotinia de l'année est évalué grâce aux Kits Pétales réalisés sur le réseau. Le risque est d'autant plus important que le % de parcelles présentant plus de 30 % de fleurs contaminées est élevé. On estime qu'à partir de 30 % de fleurs contaminées, le risque d'avoir au moins 10 % de tiges principales touchées est élevé.

En complément, le niveau de risque doit être évalué à la parcelle selon :

- le nombre de cultures sensibles dans la rotation, colza en particulier (tournesol, soja, cultures légumières...),
- les attaques des années antérieures sur la parcelle.

Enfin, le climat durant toute la floraison favorisera ou non la contamination des feuilles (condition nécessaire à la progression sur tige) : humidité relative de plus de 90 % dans le couvert (pluie ou rosée matinale) durant au moins 3 jours consécutifs et une température moyenne journalière supérieure à 10°C.



Évaluation du risque : un point complet sera réalisé dans le prochain bulletin (du 26/03/2020).



Mémo Techniques alternatives Colza

La lutte contre cette maladie fait appel à de nombreux leviers agronomiques. Elle peut aussi s'envisager avec des produits de biocontrôle. Ces solutions permettent de réduire le potentiel infectieux de la parcelle et réduisent ainsi les attaques de sclérotinia. Pour plus d'information sur les moyens de lutte et sur l'état des résistances des souches, veuillez consulter la [note commune ANSES – INRA – Terres Inovia](#).

• Pucerons cendrés

Cette semaine, 30 % des parcelles (contre 20 % il y a une semaine) sont concernées par le ravageur dont deux qui dépassent le seuil de 2 colonies/m² (Gers, Lot-et-Garonne). On retrouve celui-ci en Dordogne, Gers, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques, Tarn-et-Garonne (+ Haute-Garonne et Tarn la semaine dernière). Toutefois, la vigilance est de mise sur l'ensemble des départements puisque le temps devrait être plus ensoleillé cette semaine. La présence de pucerons cendrés est notée depuis le mois de novembre dans le Sud-Ouest.

Période de risque : de courant montaison jusqu'à G4 (10 premières siliques bosselées).

Seuils indicatifs de risque :

- de courant montaison à mi-floraison : quelques colonies en différents points de la parcelle ;
- à partir de mi-floraison : 2 colonies/m² sur les zones infestées.

Pour l'évaluation du seuil, gérez séparément les bordures et l'intérieur de la parcelle.

Attention : colonie ne veut pas dire manchon ! Les colonies sont constituées au départ d'amas de quelques pucerons (≈10) qui nécessitent un minimum d'attention pour être repérées.



Évaluation du risque : risque moyen à fort dans les parcelles où la présence est avérée.

Surveillez vos parcelles en commençant par les bordures.

• Charançon de la tige du colza

Les premiers individus de charançon des siliques sont observés sur le réseau. Cela concerne six parcelles en Dordogne, Haute-Garonne, Lot-et-Garonne, Tarn et Tarn-et-Garonne. Ces parcelles ne sont pas entrées dans la période de risque.

Période de risque : du stade G2 (10 premières siliques ont une longueur comprise entre 2 et 4 cm) au stade G4 (10 premières siliques bosselées).

Seuil indicatif de risque : 1 charançon pour 2 plantes, en moyenne. Pour l'évaluation du seuil, gérez séparément les bordures et l'intérieur de la parcelle. Les dégâts significatifs s'observent principalement en bordure des parcelles.

Rappel : le comptage se fait sur une moyenne de plantes consécutives (4 fois 5 plantes par exemple). Elle doit donc se faire sur des plantes **avec ET sans** charançons des siliques.



Charançon des siliques sur bourgeon
(photo Terres Inovia)

Évaluation du risque : risque nul.

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Centre et Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes : Act'Agro, AREAL, ARVALIS Institut du Végétal, ASTRIA64, CDA 24, CDA 33, CDA 40, CDA 47, CDA 64, CETA de Guyenne, Terres Inovia, Terres conseils, Ets Sansan, Euralis, FDGDON 64, FREDON Aquitaine, GRCETA SFA, Groupe Maisadour, La Périgourdine, Lur Berri, SCAR, Sodepac, Groupe Terres du Sud, Viti Vista

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".